

## SENAT DE BELGIQUE.

SEANCE DU 12 JUIN 1869.

### Rapport de la Commission des Travaux publics, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1870.

(Voir les N° 78, 101 et 103 de la Chambre des Représentants  
et le N° 70 du Sénat.)

Présents : MM. le Baron DE WOELMONT D'HAMBRAINE, Président ; le Duc  
D'URSEL, COGELS-OSY, WINCOZ, le Baron MAZEMAN DE COUTHOVE, STIELLEMANS  
et le Baron DE LABBEVILLE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Vous avez envoyé simultanément à l'examen de votre 4<sup>me</sup> Commission les Budgets des Travaux publics pour les exercices 1869 et 1870. La discussion de ce premier Budget n'ayant pas encore eu lieu et le projet qui vient de vous être soumis pour 1870 apportant peu de modifications à celui proposé pour l'exercice précédent, elle se bornera, en se référant aux observations qu'elle a exprimées dans son rapport sur le Budget de 1869, à faire ressortir la différence des crédits sollicités par les deux projets.

Le Budget des Travaux publics pour l'exercice de 1870 s'élève à la somme totale de . . . . . fr. 40,521,160

Les crédits portés au Budget pour 1869 présentent un total de 40,123,110

De sorte que les allocations demandées pour l'exercice 1870 sont supérieures à ces dernières de . . . . . fr. 198,050

Votre Commission, en vous proposant, à l'unanimité des membres présents, l'adoption du présent Projet de Loi, exprime la vive satisfaction qu'elle a ressentie de voir enfin exaucé le vœu qu'elle a si souvent émis que l'expédition des affaires permit de rentrer dans une situation normale quant à l'examen des Budgets, afin de donner au Sénat la faculté de présenter et d'introduire au Budget les modifications qu'il juge convenables.

*Le Président,*

Baron FERD. DE WOELMONT D'HAMBRAINE.

*Le Rapporteur,*

Baron S. DE LABBEVILLE.